

## Les occupants des logements en 2013

Au 1<sup>er</sup> janvier 2013, près de 33 % des ménages sont constitués d'une seule personne, et 65 % n'excèdent pas deux personnes. Leur taille est la moins élevée dans le parc locatif privé (2,04 personnes en moyenne, contre 2,35 dans l'ensemble). Les propriétaires occupants sont majoritaires dans toutes les classes

d'âge à partir de 30 ans. La part des ménages mariés ou pacés a fortement diminué depuis dix ans au profit de celle des personnes seules et des familles monoparentales (7 % des ménages en 2013). Le nombre moyen de personnes des ménages pacés est désormais très proche de celui des ménages mariés.

### Un logement sur trois occupé par une personne seule

En 2013, selon le fichier Filocom (*Source*) la part des personnes seules atteint 33 % des ménages (*Définitions*), soit 2 points de plus qu'en 2003. Cette augmentation concerne aussi bien les ménages locataires du parc privé, pour lesquels la proportion de personnes seules est structurellement plus élevée (47 %), que les ménages du parc locatif social (37 %) ou les ménages propriétaires occupants (26 %). Le parc locatif social concentre davantage

de familles nombreuses : 11 % des familles résidant dans ce parc sont composées de 5 personnes ou plus. Les ménages de propriétaires occupants sont pour la plupart composés de 2 à 4 personnes (66 %). Au total, les ménages dont l'occupant principal est propriétaire occupant ou locataire social sont de plus grande taille que les ménages locataires du secteur privé (plus de 2,4 personnes contre moins de 2,1).

### Répartition des logements selon la taille des ménages en 2013

En %

	Nombre moyen de personnes	1 pers.	2 pers.	3 pers.	4 pers.	5 pers.	6 pers. ou plus	Ensemble
Propriétaires occupants	2,45	26,5	35,6	15,1	15,3	5,6	1,9	100,0
Locataires du parc privé	2,04	46,7	26,4	12,8	8,7	3,4	2,0	100,0
Locataires du parc social	2,43	37,8	25,0	15,2	11,3	6,1	4,7	100,0
Autres statuts	2,07	45,3	25,6	13,3	10,9	3,5	1,4	100,0
Ensemble des résidences principales	2,35	33,3	31,6	14,5	13,1	5,1	2,4	100,0

La catégorie « autres statuts » regroupe les locataires de logements meublés soumis à la taxe d'habitation, les ménages logés gratuitement et les locataires soumis à un bail rural.

Lecture : 26,4 % des ménages du parc locatif privé sont composés de deux personnes.

Source : Filocom

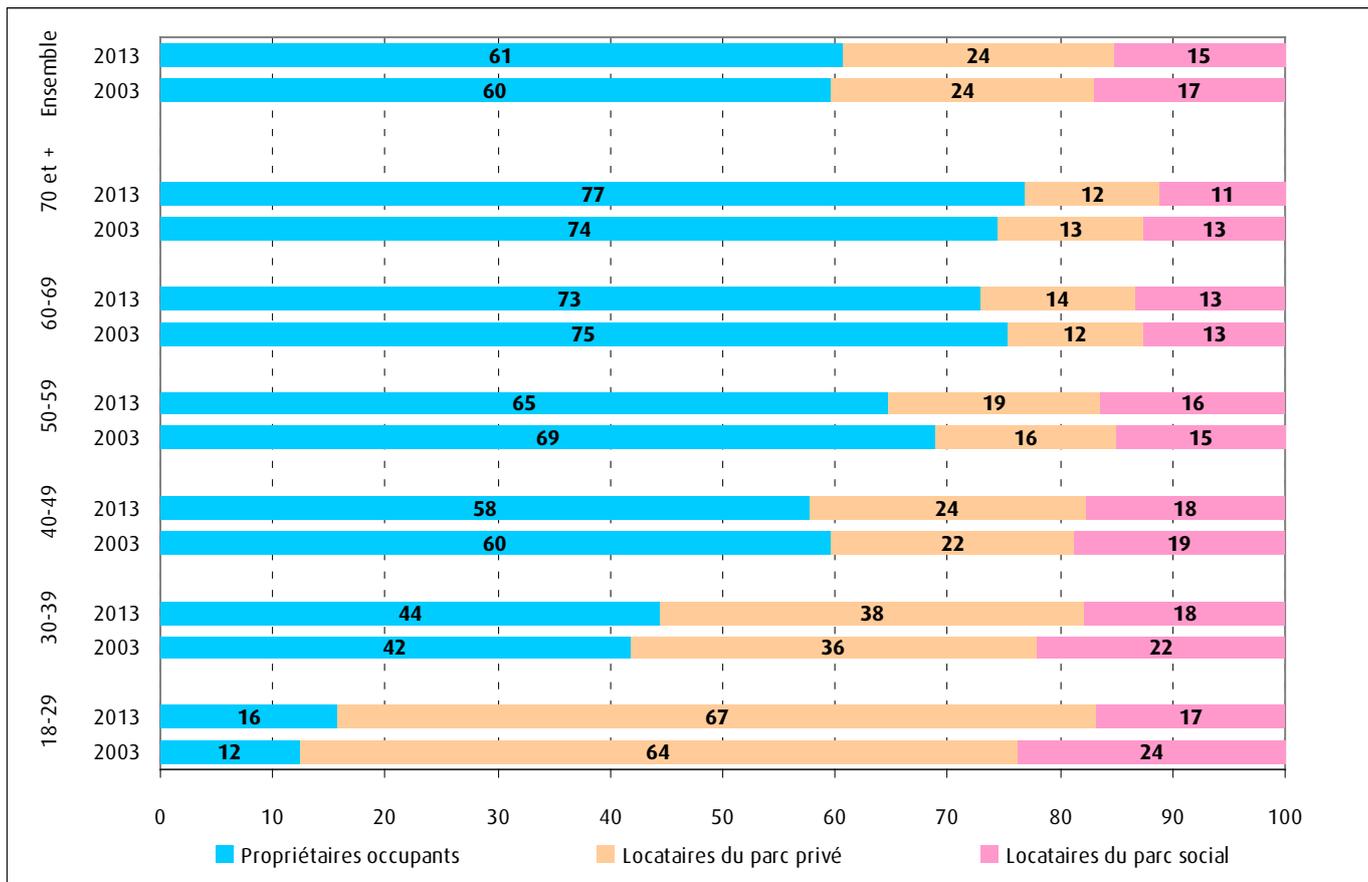
En 2013, la propriété des résidences principales croît fortement avec l'âge de leurs occupants principaux : 16 % d'entre eux possèdent leur résidence principale avant 30 ans et 77 % à partir de 70 ans. La part des propriétaires occupants de moins de 40 ans a augmenté entre 2003 et 2013 (4 points pour les moins de 30 ans et 2 points pour les 30-39 ans) et s'est contractée pour les 40-69 ans (- 2 points pour les 40-49 ans et - 4 points pour les 50-59 ans). À l'inverse, la part des ménages locataires du parc social a fortement diminué parmi les moins de 40 ans (- 4 points

pour les 30-39 ans, et - 7 points pour les moins de 30 ans) ; elle reste plutôt stable au-delà de 40 ans.

Les propriétaires occupants sont en moyenne les plus âgés (59 ans pour l'occupant principal), et les locataires du parc privé en moyenne les plus jeunes (45 ans pour l'occupant principal). L'âge moyen de l'occupant principal s'est accru d'un an et demi entre 2003 et 2013. C'est dans le parc locatif social qu'il a le plus augmenté : 52 ans en 2013 contre 49 ans en 2003, sous l'effet de la nette diminution de la part des jeunes.

## Structure par âge de l'occupant principal en 2003 et 2013

En %



Lecture : en 2013, 67 % des ménages dont l'occupant principal est âgé entre 18 et 29 ans sont locataires du parc privé, 17 % sont locataires du parc social et 16 % propriétaires occupants.

NB : ne sont pas inclus les locataires de logements meublés soumis à la taxe d'habitation, les ménages logés gratuitement et les locataires soumis à un bail rural.

Champ : résidences principales.

Source : Filocom

## Des ménages pacsés de taille proche de celle des ménages mariés en 2013

Dans l'ensemble du parc des résidences principales, la taille des ménages a diminué. Elle est passée de 2,44 personnes en moyenne en 2003 à 2,35 en 2013. Au cours des dix dernières années, le repli est de même amplitude pour les propriétaires occupants et les locataires du parc social, mais moins marquée pour les locataires du parc privé.

La taille des ménages est croissante avec l'âge des occupants jusqu'à la tranche d'âge 40-49 ans où elle atteint 3,15 personnes en moyenne. Au-delà de cette tranche d'âge, la taille diminue.

Sur dix ans, à rebours de l'évolution générale, la taille des ménages de 70 ans ou plus a tendance à augmenter au cours du temps sous l'effet des progrès de l'espérance de vie qui entraînent un veuvage plus tardif. Elle s'accroît aussi pour les ménages de moins de 30 ans.

Les ménages de couples pacsés sont composés de 3,06 personnes

en moyenne, une taille désormais proche de celle des couples mariés (3,09 personnes). Les célibataires et les personnes divorcées vivent au sein de ménages de taille moyenne voisine (1,8 à 1,9 personne).

La taille des ménages où l'occupant principal est célibataire est stabilisée après une hausse jusqu'en 2007. Cette hausse traduisait le fait que les occupants principaux célibataires étaient de moins en moins « isolés ».

La part des ménages mariés ou pacsés a diminué depuis dix ans, passant de 49 % en 2003 à 45 % en 2013, malgré l'apparition du Pacs (3 % des ménages en 2013). Conjointement, la part des personnes seules et celle des familles monoparentales ont significativement progressé.

## Des ménages pacsés de taille proche en 2013 de celle des ménages mariés

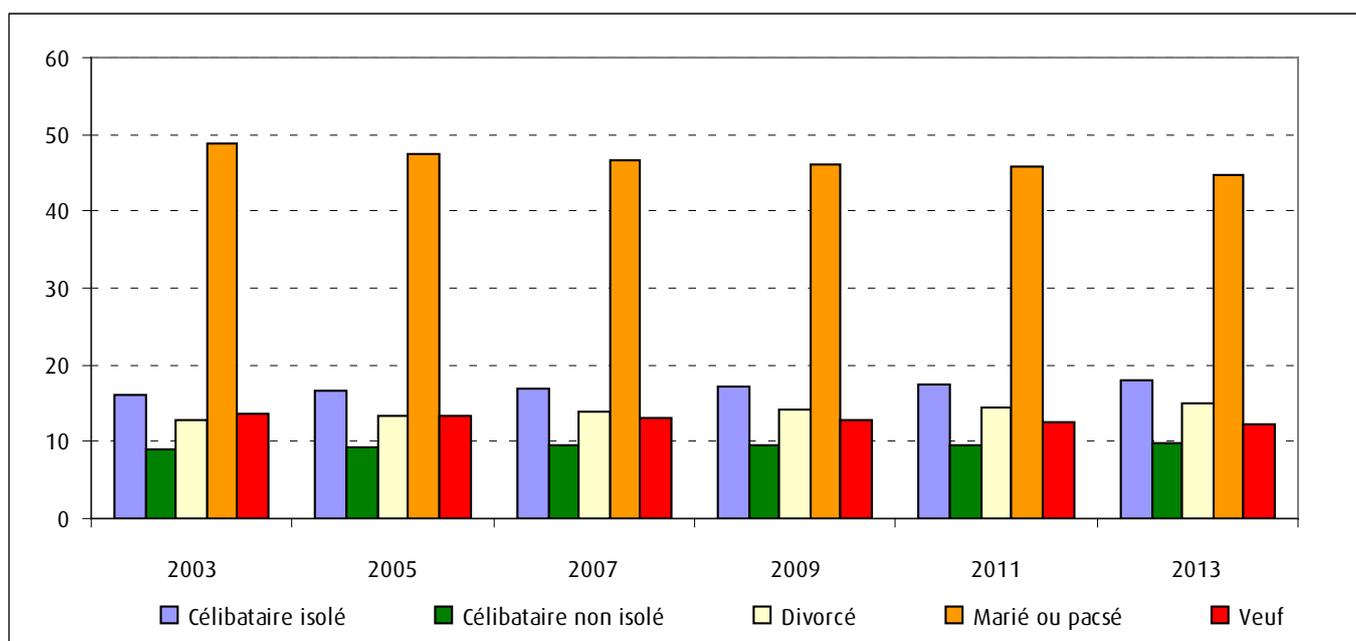
Statut	2003	2005	2007	2009	2011	2013
Propriétaires occupants	2,56	2,53	2,51	2,48	2,47	2,45
Locataires du parc social	2,53	2,51	2,49	2,46	2,44	2,43
Locataires du parc privé	2,10	2,08	2,07	2,05	2,05	2,04
Autre	2,19	2,17	2,13	2,10	2,08	2,07
<b>Âge</b>						
18-29 ans	1,80	1,79	1,80	1,82	1,83	1,82
30-39 ans	2,88	2,85	2,82	2,80	2,79	2,78
40-49 ans	3,28	3,25	3,22	3,19	3,17	3,15
50-59 ans	2,63	2,60	2,58	2,57	2,57	2,58
60-69 ans	2,08	2,07	2,05	2,03	2,01	1,99
70-79 ans	1,74	1,75	1,75	1,75	1,75	1,76
80 ans ou +	1,46	1,47	1,47	1,47	1,48	1,48
<b>Situation</b>						
Célibataire	1,83	1,85	1,87	1,87	1,87	1,88
Divorcé	1,93	1,91	1,88	1,85	1,83	1,82
Marié	3,19	3,17	3,14	3,12	3,11	3,09
Pacsé	NR	2,60	2,70	2,82	2,93	3,06
Veuf	1,36	1,35	1,34	1,33	1,32	1,31
<b>Ensemble</b>						
	2,44	2,42	2,39	2,37	2,36	2,35

Champ : résidences principales.

Source : Filocom

## Les situations matrimoniales des ménages depuis 2003

En %



Champ : résidences principales.

Source : Filocom

## Les situations familiales depuis 2005

En % du nombre total des ménages

	2005	2007	2009	2010	2011	2013
<b>Personnes seules</b>	<b>31,4</b>	<b>31,9</b>	<b>32,3</b>	<b>32,5</b>	<b>32,6</b>	<b>33,0</b>
<b>Mariés ou pacsés</b>	<b>47,5</b>	<b>46,8</b>	<b>46,1</b>	<b>46,0</b>	<b>45,9</b>	<b>44,8</b>
sans enfant mineur	28,8	28,2	28,1	28,1	28,0	27,4
1 enfant mineur	7,3	7,2	7,0	7,0	7,0	6,7
2 enfants mineurs	7,6	7,6	7,4	7,4	7,4	7,3
3 enfants mineurs ou plus	3,8	3,7	3,6	3,5	3,5	3,4
<b>Familles monoparentales</b>	<b>6,1</b>	<b>6,3</b>	<b>6,4</b>	<b>6,5</b>	<b>6,7</b>	<b>6,9</b>
sans enfant mineur	1,3	1,1	1,1	1,2	1,2	1,2
1 enfant mineur	3,0	3,2	3,3	3,4	3,5	3,6
2 enfants mineurs	1,3	1,4	1,4	1,5	1,5	1,5
3 enfants mineurs ou plus	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5
<b>Autres</b>	<b>14,9</b>	<b>15,1</b>	<b>15,1</b>	<b>15,0</b>	<b>14,9</b>	<b>15,3</b>
sans enfant mineur	8,8	8,7	8,8	8,7	8,6	8,9
1 enfant mineur	3,0	3,1	3,0	3,0	2,9	3,0
2 enfants mineurs	2,1	2,3	2,3	2,3	2,3	2,3
3 enfants mineurs ou plus	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Champ : résidences principales.

Source : Filocom

## Méthodologie

### Source

Le Fichier des logements par communes (Filocom) résulte de l'appariement de quatre fichiers gérés par la Direction générale des finances publiques (DGFiP) : le fichier de la taxe d'habitation, le fichier foncier (des propriétés bâties), le fichier des propriétaires et le fichier de l'impôt sur les revenus. Il est fourni tous les deux ans au service statistique du Ministère de l'Écologie, du Développement durable, et de l'Énergie (Medde).

Le parc de logements est appréhendé selon le statut du propriétaire et le statut d'occupation. Le parc social regroupe les logements gérés par les bailleurs HLM, les sociétés d'économie mixte (SEM), l'État, les collectivités locales et les établissements publics. La définition du parc social est donc large puisque sont regroupés à la fois des logements accessibles à une catégorie de population spécifique (revenus inférieurs à un seuil défini chaque année), et les autres logements détenus par les collectivités ou des établissements publics.

Le fichier contient à la fois des informations quantitatives et localisées décrivant les logements (durée d'occupation, année de construction, nombre de pièces, surface du logement, etc.), mais aussi sur leurs occupants (variables de nature démographique, composition des ménages, nombre de personnes occupant le logement, revenus, durée d'occupation du logement, etc.).

Les concepts et les modes de collecte diffèrent de ceux en usage pour les recensements conduits par l'Insee, ce qui peut expliquer quelques différences de résultats avec la source recensement. Ainsi par exemple, dans Filocom, les enfants rattachés à leurs parents fiscalement, mais résidant à une autre adresse ne sont pas comptés comme ménages à part entière, mais comme membre du ménage parental. La taille moyenne des ménages est donc structurellement plus élevée que celle issue du recensement.

### Définitions

**Ménage** : un ménage au sens de Filocom (ménage fiscal) est constitué par l'ensemble des personnes inscrites sur une déclaration de revenus répertoriée dans un même logement. Une personne rattachée fiscalement à un ménage ne vit pas nécessairement au sein de celui-ci : elle peut habiter ailleurs, cas fréquent chez les étudiants rattachés fiscalement à leurs parents tout en occupant un logement indépendant.

**Famille monoparentale** : Filocom renseigne sur le nombre d'enfants mineurs dans un ménage mais ne donne pas l'âge des personnes majeures fiscalement à charge. On retient comme définition d'une famille monoparentale dans Filocom un ménage composé d'une personne ayant des personnes fiscalement à charge, enfants mineurs ou majeurs, ou autres personnes majeures (ascendant). Ainsi, à la différence du recensement, un ménage ne sera pas une famille monoparentale si un enfant réside dans le logement sans être à charge (il déclare ses propres revenus). En revanche, il sera considéré comme une famille monoparentale même si les personnes à charge ne sont pas des enfants, contrairement au recensement.

**Occupant principal** : le fichier Filocom étant un fichier de source fiscale, l'occupant principal correspond à la personne sur qui repose la déclaration d'impôt et la taxe d'habitation du ménage ; il s'agit du mari dans le cas d'un couple marié ou de la personne apparaissant sur la première ligne dans le fichier en cas de déclaration conjointe.



## Chiffres & statistiques

### Commissariat général au développement durable

Service  
de l'observation  
et des statistiques  
Tour Voltaire  
92055 La Défense cedex  
Mel : diffusion.so.es.cgdd  
@developpement-  
durable.gouv.fr

**Directeur  
de la publication**  
Sylvain MOREAU

ISSN : 2102-6378

© SOeS 2014

